



**AGENCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 



Doctrine d'urbanisation

Annexe – Politique d'accès aux données du ROR

Modèle d'exposition 3.0

Répertoire national de l'offre et
des ressources en santé et
accompagnement médico-social
(ROR)

Novembre 2024



SOMMAIRE

OBJET	2
PREAMBULE	2
LEXIQUE	3
LES NIVEAUX DE CONFIDENTIALITE DES DONNEES DE DESCRIPTION D'OFFRE ET DE CAPACITAIRE	4
<i>Trois niveaux de confidentialités sur les données de description d'offre et de capacitaire</i>	4
<i>Niveaux de confidentialités des données pour les établissements sanitaires</i>	4
<i>Niveaux de confidentialités des données pour les établissements et services médico-sociaux et les structures de coordination</i>	5
<i>Niveaux de confidentialités des données pour les structures de villes</i>	6
<i>Cas des données de contact</i>	7
<i>Cas des unités sensibles</i>	8
LES PROFILS D'ACCES EN LECTURE AUX DONNEES DU ROR	9
<i>Les profils d'accès aux données en lecture du ROR</i>	9
<i>La matrice d'habilitation des profils</i>	10
LES PROFILS D'ACCES EN ECRITURE	12
<i>Les profils d'accès en écriture dans le ROR</i>	12
<i>La matrice d'habilitation des profils</i>	12
ANNEXE 1 : NIVEAU DE CONFIDENTAILITE DES DONNEES PAR TYPE DE STRUCTURE	13
<i>Niveau de confidentialité des données pour les établissements sanitaires</i>	13
<i>Niveau de confidentialité des données pour les établissements Médico-sociaux et les structures de coordination</i>	14
<i>Niveau de confidentialité des données pour les structures de ville</i>	15
ANNEXE 2 : DETAIL DES DONNEES PAR PROFIL D'ACCES EN LECTURE	16
<i>Profil 0 - Accès aux données en libre accès</i>	16
<i>Profil 1 - Accès à toutes les données</i>	17
<i>Profil 2 - Accès à toutes les données, hors données en accès très restreint</i>	19
<i>Profil 3 – Accès aux données en accès libre et aux données en accès restreint sur le secteur médico-social</i>	21
<i>Profil 4 - Accès à toutes les données sauf les données de contact et les données personnelles.</i>	22
<i>Profil 5 - Accès à toutes les données, hors données en accès très restreint et hors capacitaire et disponibilités en lits et places opérationnels et exceptionnels</i>	24

Documents de référence

Spécifications fonctionnelles et techniques d'accès aux données du ROR : Guide d'implémentation
[ANS.FHIR.FR.ROR\Accueil - FHIR v4.0.1 \(esante.gouv.fr\)](https://ans.fhir.fr/ROR/Accueil-FHIR-v4.0.1)

Programme ROR – Modèle d'exposition v3.0

Lien sur esanté

OBJET

Le présent document a pour objet de préciser le cadre d'alimentation et de consommation du ROR.

Il présente les profils d'accès aux données du ROR, en écriture et en lecture, qui sont véhiculés dans les transactions synchrones entre le ROR et les outils numériques et qui doivent s'appliquer aux utilisateurs des services.

L'Agence du Numérique en Santé se réserve la possibilité de les modifier à tout moment notamment pour prendre en compte les modifications techniques du ROR ou à la suite d'une modification de la législation applicable. Les représentants légaux des services numériques en santé seront informés de ces modifications.

PREAMBULE

Intégration à l'espace de confiance ROR

L'outil numérique qui souhaite alimenter et/ou consommer des données du ROR doit s'inscrire dans l'espace de confiance national du ROR. Les conditions et modalités d'intégration dans le cercle de confiance sont décrites sur G-NIUS.

Conformité aux spécifications des web services d'accès aux données du ROR

Les services d'alimentation et de consommation des données du ROR reposent sur des transactions génériques communes aux secteurs du sanitaire et du médico-social. Les spécifications fonctionnelles et techniques de ces transactions sont disponibles sur le site de l'ANS.

L'outil numérique qui souhaite alimenter et/ou consommer des données du ROR développe les API d'alimentation et/ou de consommation selon ces documents et teste ses développements sur la plateforme de tests du ROR.

Profils d'accès aux données en écriture ou en lecture

Chaque outil numérique se voit attribuer un profil d'accès en écriture ou en lecture lors de son intégration dans le cercle de confiance du ROR en fonction de la finalité du service et de la typologie de ses utilisateurs. Le profil d'accès en écriture décrit les typologies de données que l'outil numérique peut renseigner dans le ROR via les API ROR. Le profil d'accès aux données en lecture définit les données auxquelles le service numérique en santé pourra accéder via les API ROR.

Obligation de respecter la politique d'accès aux données

La politique d'accès est mise en œuvre par le ROR qui collecte et diffuse les données.

Lorsqu'il veut alimenter le ROR, l'outil numérique transmet le profil d'écriture ROR qui lui a été attribué au moment de son intégration dans l'espace de confiance ROR. Il peut ainsi alimenter les données associées à ce profil

Lorsqu'il veut consommer les données du ROR, l'outil numérique transmet le profil de lecture ROR qui lui a été attribué au moment de son intégration dans l'espace de confiance ROR. Il accède ainsi aux données associées à ce profil.

Si l'outil numérique donne accès à des utilisateurs qui ont un profil plus restreint que celui qui lui a été attribué, alors il est de sa responsabilité de son représentant légal d'appliquer la politique d'accès. L'outil numérique associe un profil d'accès ROR aux utilisateurs de son application conformément à la Politique d'accès aux données du ROR.

LEXIQUE

ANS : Agence du Numérique en Santé.

Cercle de confiance : ensemble des services numériques en santé qui dialoguent avec le ROR de façon interopérable et sécurisée et qui partagent la même politique d'accès aux données (droits d'accès aux données du ROR).

Modèle d'exposition : Le modèle d'exposition décrit l'organisation des données de descriptions de l'offre. Il structure ces données, c'est-à-dire qu'il les hiérarchise, les ordonne et les type.

Nomenclatures : valeurs normalisées pour décrire l'offre.

Offre de santé : ensemble de soins ou de services dispensés par une structure de santé (un établissement sanitaire, un établissement ou service social et médico-social, une structure de ville).

Profil d'accès en écriture : autorisation spécifique donnée à un outil numérique pour alimenter certaines données du ROR en fonction de sa finalité et de ses utilisateurs.

Profil d'accès aux données en lecture : autorisation spécifique donnée à un outil numérique pour consommer certaines données du ROR en fonction de sa finalité et de ses utilisateurs. Si l'outil numérique adresse plusieurs types d'utilisateurs et donc potentiellement plusieurs profils, les données consommées par l'outil numérique devront être affichés aux utilisateurs selon ces profils.

Profil d'habilitation des utilisateurs du ROR national : le profil d'habilitation d'un utilisateur du ROR national définit les droits sur les fonctionnalités et le périmètre des données auxquels accède cet utilisateur. Un même utilisateur peut avoir plusieurs profils d'habilitation. Les profils d'habilitation des utilisateurs du ROR national sont exclus de ce document.

Outils numériques : logiciels informatiques qui alimentent ou consomment les données du ROR via des flux d'échanges automatisés.

Transaction génériques / API (application programming interface ou « interface de programmation d'application ») : interface entre deux applications différentes afin qu'elles puissent communiquer entre elles.

LES NIVEAUX DE CONFIDENTIALITE DES DONNEES DE DESCRIPTION D'OFFRE ET DE CAPACITAIRE

Trois niveaux de confidentialités sur les données de description d'offre et de capacitaire

Le modèle d'exposition décrit l'organisation des données de description de l'offre. Il structure ces données et fournit une définition précise de chacune d'elles. Les flux de données entre le ROR et les outils numériques s'appuie sur ce modèle d'échange de données standardisé.

Dans le modèle d'exposition, on distingue trois niveaux de confidentialité des données :

- **Données en libre accès** : données d'identification des structures et données de description de l'offre de santé saisies manuellement par les structures, dès lors qu'il ne s'agit pas de données en accès restreint ou très restreint.
- **Données en accès restreint** : Données réservées aux professionnels, qui détaillent les ressources techniques et permettent une orientation plus précise du patient. Elles sont renseignées lorsqu'elles présentent un caractère discriminant entre structures de même nature.
- **Données en accès très restreint** : données de gestion de crise ou présentant un risque d'utilisation à des fins criminelles.

Niveaux de confidentialités des données pour les établissements sanitaires

Niveau de confidentialité	Offre des établissements sanitaires
Données en accès libre	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Capacité installée <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de lits/places installés
Données en accès restreint non diffusées au public	<ul style="list-style-type: none"> • Actes spécifiques • Équipements spécifiques • Spécialisation de Prise en Charge • Professions ressources • Compétences spécifiques • Contacts et Télécommunications restreints • Données personnelles des professionnels de santé hors structures de ville : civilité, nom, prénom, profession • Capacité opérationnelle : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de lits/places opérationnels, ○ Nb de lits/places fermés ré-activables, ○ Nb de lits/places fermés non ré-activables, ○ Nb de lits/places supplémentaires mobilisables, ○ Nb de lits/places supplémentaires mobilisés.

	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité opérationnelle en lits et places <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de lits/places dispo indifférenciés, ○ Nb de lits/places disponibles Femme, ○ Nb de lits/places disponibles Homme, ○ Nb de lits/places occupés, ○ Nb de lits/places réservés < 24h • Capacité prévisionnelle (dispo J+1 et J+7) <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb prévisionnel de lits/places dispos à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places opérationnels. à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places occupés à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places réservés à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places installés à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places fermés à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places supplémentaires mobilisés à J+1 et J+7.
Données en accès très restreint	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts et Télécommunications très restreints • Zone de poser • Unités sensibles • Niveau recours ORSAN, • Capacité exceptionnelle <ul style="list-style-type: none"> ○ Capacité opérationnelle tension sans ajout de personnel ○ Capacité opérationnelle tension avec ajout de personnel ○ Nb de lits exceptionnels mobilisables (?) ○ Capacité opérationnelle Plan Blanc (?) • Disponibilité en lits et places supplémentaires et gestion de crise <ul style="list-style-type: none"> ○ Toutes les données avec une affectation temporaire différente de « aucune »

Le détail des données en en libre accès, en accès restreint et très restreint pour les établissements sanitaires est présenté en annexe 1.

Niveaux de confidentialités des données pour les établissements et services médico-sociaux et les structures de coordination

Niveau de confidentialité	Offre des établissements médico-sociaux et des structures de coordination
Données en accès libre	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Capacité installée <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places installées • Actes spécifiques • Spécialisation de Prise en Charge • Compétences ressources

Données en accès restreint non diffusées au public	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements spécifiques • Contacts et Télécommunications restreints • Données personnelles des professionnels de santé hors structures de ville : civilité, nom, prénom, profession • Capacité opérationnelle en places : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places opérationnels, ○ Nb de places fermés ré-activables, ○ Nb de places fermés non ré-activables, ○ Nb de places supplémentaires mobilisables, ○ Nb de places supplémentaires mobilisés. • Disponibilité opérationnelle en places <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places disponibles indifférenciés, ○ Nb de places disponibles Femme, ○ Nb de places disponibles Homme, ○ Nb de places occupés, ○ Nb de places réservés < 24h
Données en accès très restreint	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts et Télécommunications très restreints

Le détail des données en en libre accès, en accès restreint et très restreint pour les établissements et services médicaux sociaux et les structures de coordination est présenté en annexe 1.

Niveaux de confidentialités des données pour les structures de villes

Niveau de confidentialité	Offre des structures de ville (y compris cabinets libéraux)
Données en accès libre	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Données personnelles des professionnels de santé des structures de ville : civilité, nom, prénom, profession • Données qui précisent l'exercice des professionnels de santé libéraux : secteur de conventionnement, option OPTAM/OPTAM-CO, carte vitale acceptée
Données en accès restreint non diffusées au public	<ul style="list-style-type: none"> • Actes spécifiques • Actes spécifiques hors cabinet • Équipements spécifiques • Contacts et Télécommunications restreints
Données en accès très restreint	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts et Télécommunications très restreints

Le détail des données en en libre accès, en accès restreint et très restreint pour les structures de ville est présenté en annexe 1.

Cas des données de contact

Les données de contacts sont spécifiées par les classes « Contact » et « Télécommunications », cf. document « Programme ROR – Modèle d'exposition ».

La classe Contact regroupe les attributs suivants :

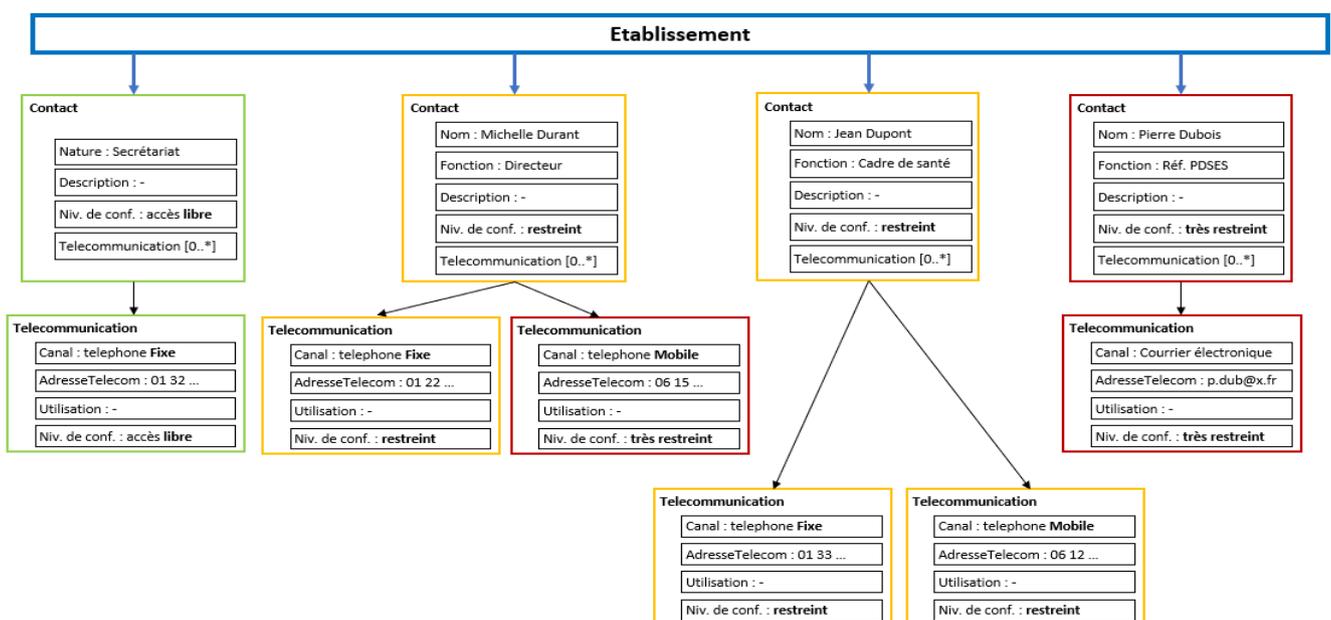
- **nom** (nom d'une personne, d'un service, ...) : texte libre, associé à une **fonctionContact** selon la nomenclature TRE_251 **fonctionContact** (Exemples : Directeur, médecin coordonnateur, chef de service, ...), pour les contacts nominatifs,
- ou **natureContact** selon la nomenclature TRE_287 **NatureContact** (Exemples : Accueil, prise de rendez-vous, Alerte H24, ...), pour les contacts non nominatifs,
- description (renseignement facultatif) : texte libre,
- niveau de confidentialité : trois niveaux de confidentialité sont associés aux données de contact :
 - Accès libre : les informations peuvent être communiquées au public,
 - restreint et très restreint : les informations sont accessibles en fonction des rôles métiers des utilisateurs qui consultent les données du ROR.
- Télécommunication (autant d'attributs télécommunication que de besoins) : adresse(s) de télécommunication du contact (numéro de téléphone, adresse de messagerie, URL, ...). Un attribut « niveau de confidentialité » est aussi associé à la classe Télécommunication.

Le niveau de confidentialité est déterminé par le responsable d'offre qui alimente le ROR (établissement de santé, établissement médico-social, professionnel de santé en exercice libéral).

Lorsqu'il s'agit de données à caractère personnel, le responsable d'offre doit s'assurer du consentement de la personne concernée lorsqu'il enregistre les données dans le ROR en l'informant du niveau de confidentialité associé.

Le niveau de confidentialité de la classe télécommunication peut être rendu plus strict que le niveau de restriction de la classe contact.

Exemple



Cas des unités sensibles

Les unités sensibles sont spécifiées dans l'attribut « unité sensible » de la classe « offre opérationnelle » (cf. document « Programme ROR – Modèle d'exposition »).

Les unités sensibles sont :

- UHSI (Unité hospitalière sécurisée interrégionale pour la prise en charge des détenus) ;
- UFDH (Unité fixe de décontamination hospitalière – Nucléaire, Radiologique, Bactériologique ou Chimique)
auxquelles sont associés les actes spécifiques suivants :
 - décontamination bactériologique (NRBC),
 - décontamination chimique (NRBC),
 - décontamination patient irradié ou radio contaminé (NRBC).

LES PROFILS D'ACCES EN LECTURE AUX DONNEES DU ROR

Les profils d'accès aux données en lecture du ROR

Les profils d'accès en lecture aux données du ROR définissent les données (en libre accès, en accès restreint et très restreint) qui peuvent être consultées par les outils numériques intégrés au cercle de confiance du ROR et par les utilisateurs de ces outils numériques.

Six profils d'accès en lecture ont été définis :

- Profil 0 - Accès aux données en libre accès
- Profil 1 - Accès à toutes les données
- Profil 2 - Accès à toutes les données, hors données en accès très restreint
- Profil 3 -
 - Données de l'offre de santé médico-sociale : accès à toutes les données, hors données en accès très restreint,
 - Données de l'offre de santé sanitaire (établissements sanitaires et offre de ville) : accès aux données en libre accès
- Profil 4 - Accès à toutes les données sauf les données de contact et les données personnelles.
- Profil 5 - Accès à toutes les données, hors données en accès très restreint et hors capacitaire et disponibilités en lits et places opérationnels et exceptionnels.

	Données en accès libre	Données en accès restreint			Données en accès très restreint		
		Etablissements sanitaires	Structures médico-sociales et de coordination	Structures de ville (dont cabinets libéraux)	Etablissements sanitaires	Structures médico-sociales et de coordination	Structures de ville (dont cabinets libéraux)
Profil 0	X						
Profil 1	X	X	X	X	X	X	X
Profil 2	X	X	X	X			
Profil 3	X		X				
Profil 4	X	X	X	X	X	X	X
		(Sauf contacts et données personnelles)					
Profil 5	X	X	X	X			
		(sauf capacitaire et disponibilités en lits et places opérationnels et exceptionnels)					

Le détail des données par profil est présenté en annexe 2.

La matrice d'habilitation des profils

Les profils d'accès en lecture aux données du ROR sont attribués aux outils numériques ou aux utilisateurs de ces services en fonction de :

- De la finalité de l'outil numérique ;
- De la profession des utilisateurs de l'outil numérique et de leur rôle

Les tableaux ci-dessous présentent les matrices d'attribution des profils applicatifs et utilisateurs de lecture des données du ROR.

Outil numérique	Finalité	Profil 0	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Profil 5
JDV_J65-SubjectRole-DMP	JDV_J68-ProfilAccesReferentiel-ROR						
Automate	Régulation soins non programmés		X				
Automate	Gestion de crise		X				
Automate	Orientation sanitaire et médico-sociale			X			
Automate	Orientation médico-sociale				X		
Automate	Coordination sanitaire et médico-sociale			X			
Automate	Coordination médico-sociale				X		
Automate	Information grand public	X					
Automate	Pilotage de l'offre sanitaire					X	
Automate	Pilotage de l'offre médico-sociale					X	
Automate	Orientation sanitaire et médico-sociale (hors disponibilité en lit)						X

Profession	Rôle utilisateurs	Profil 0	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Profil 5
JDV_J65-SubjectRole-DMP	JDV_J68-ProfilAccesReferentiel-ROR						
Médecins généralistes et spécialistes	Médecin régulateur ou urgentiste (y compris médecin libéral en situation de régulation : SAS, PDSA...)		X				
	PS en Centre antipoison et toxicovigilance		X				
Professions référencées au code de la santé publique (y compris médecins généralistes et spécialistes)	Professionnel de santé exerçant en situation d'urgence ou de crise sanitaire		X				
	Professionnel de santé exerçant en DAC (médecin, infirmier, ...)			X			
	Professionnel de Santé (autre situation d'exercice que les lignes précédentes)			X			
Professions non référencées au code de la santé publique et intervenant dans le secteur sanitaire et/ou médico-social	Agent ou professionnel non référencé au CSP exerçant en situation d'urgence ou de crise sanitaire (ARM, Cellule de crise, CORRUSS...)		X				
	Tout professionnel en charge de la coordination de parcours (notamment DAC)						X
	Travailleur social en établissement de santé						X
	Psychologue/Psychothérapeute						X
	Autre professionnel du secteur sanitaire ou MS (tout cas de figure autre que les lignes précédentes)				X		
Professions en charge du pilotage de l'offre (institutions, agences)	Agent en charge du pilotage de l'offre					X	
Public		X					

LES PROFILS D'ACCES EN ECRITURE

Les profils d'accès en écriture dans le ROR

Les profils d'accès en écriture dans le ROR définissent les données qui peuvent être alimentés par les outils numériques intégrés au cercle de confiance du ROR.

A date seuls les outils de gestion des lits peuvent être habilités à renseigner les données sur le capacitaire et la disponibilité en lits dans le ROR national.

Les outils numériques qui ont intégré le cercle de confiance sont également habilités à renseigner les anomalies identifiées par leurs utilisateurs.

Deux profils d'accès en écriture sont donc définis à date :

- Profil A : Autorisation en écriture des données sur le capacitaire et la disponibilité en lits disponibilité en lits et modification du lien entre l'offre et le lieu de réalisation de l'offre
- Profil B : Autorisation en écriture des anomalies

La matrice d'habilitation des profils

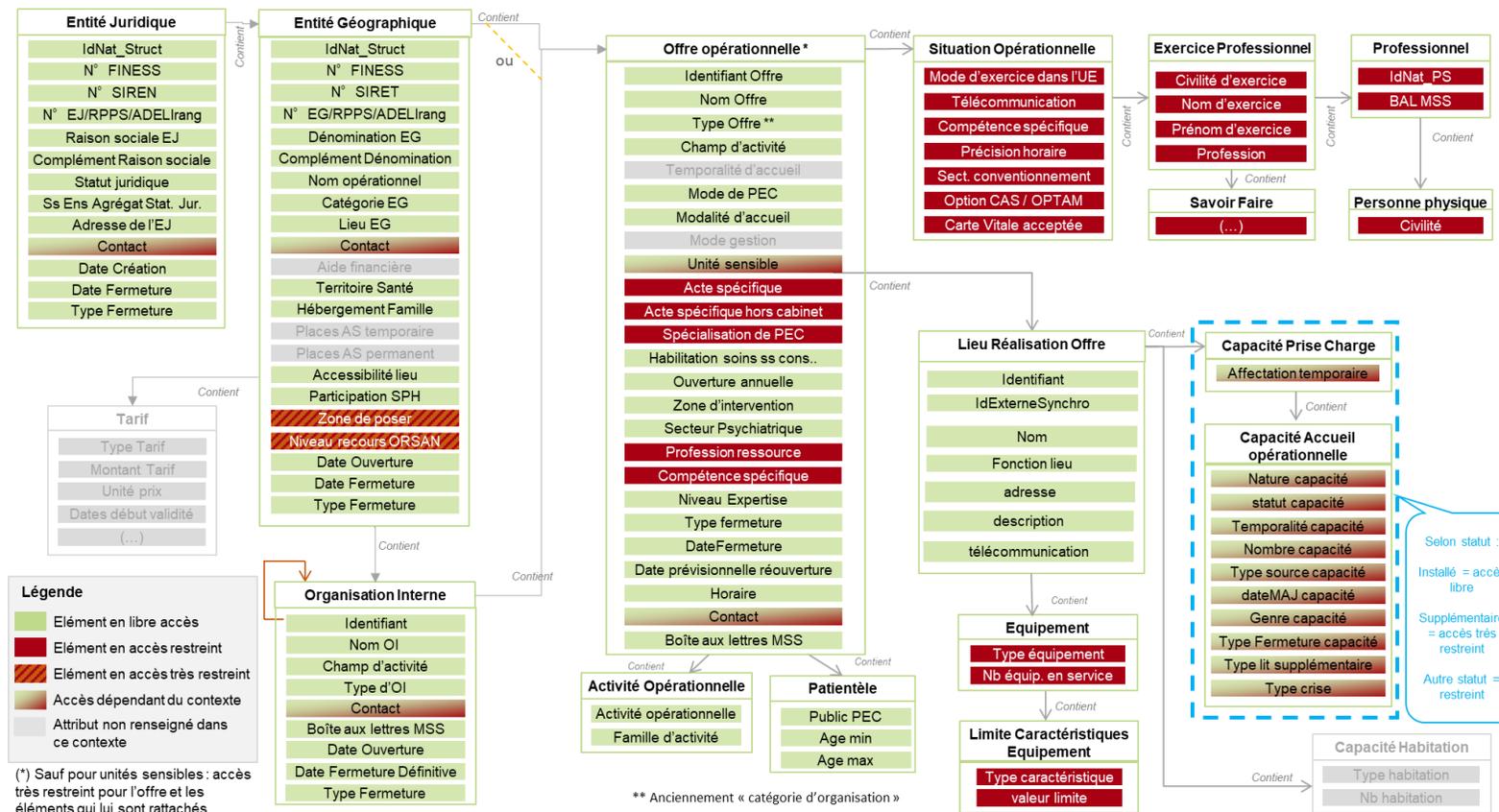
Pour chaque outil numérique, un ou plusieurs profils d'accès en écriture pourront être affectés en fonction de la finalité du service numérique. La matrice ci-dessous reprend la synthèse du ou des profils qui seront attribués en fonction des cas d'usage du service numérique :

Outil numérique	Finalité	Profil A	Profil B
Automate	Gestion de lits	X	
Automate	Tout service consommateur intégré dans l'espace de confiance du ROR et qui souhaite remonter des anomalies		X

ANNEXE 1 : NIVEAU DE CONFIDENTAILITE DES DONNEES PAR TYPE DE STRUCTURE

Niveau de confidentialité des données pour les établissements sanitaires

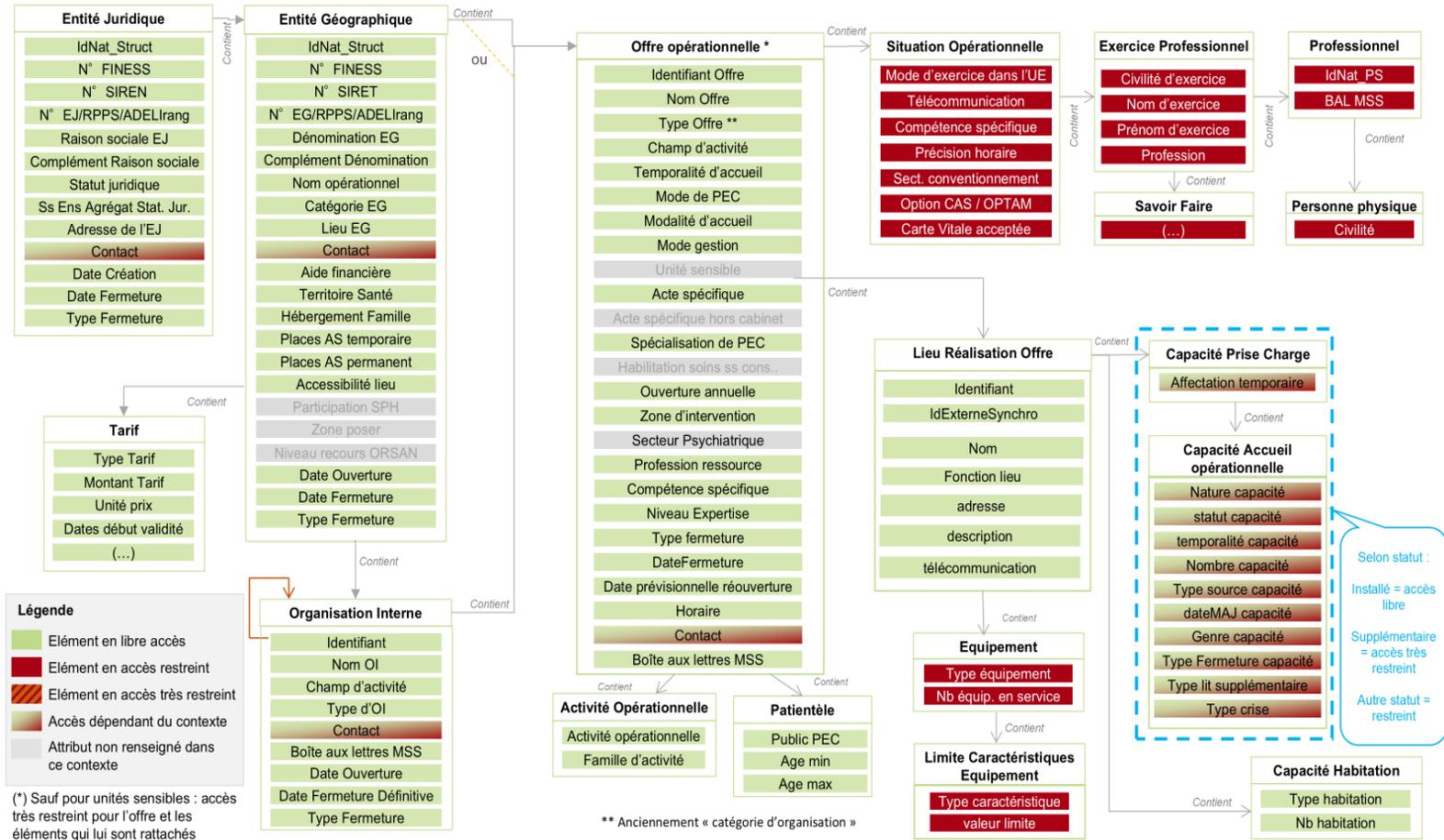
Modèle d'exposition V3.0 – Offre des établissements de santé



Les définitions des attributs présentés dans ces schémas sont à retrouver dans le modèle d'exposition.

Niveau de confidentialité des données pour les établissements Médico-sociaux et les structures de coordination

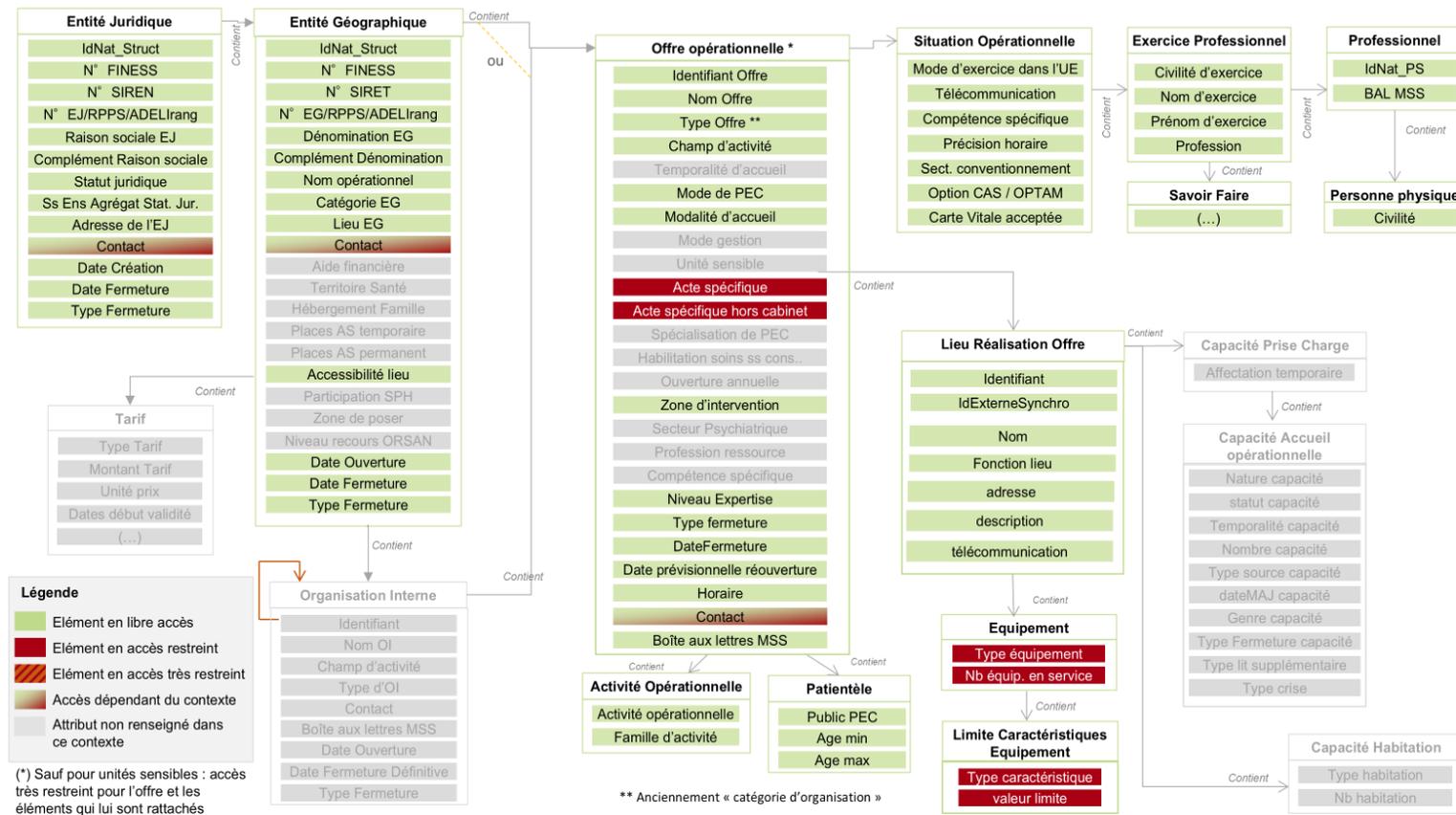
Modèle d'exposition V3.0 – Offre des ESMS et structures de coordination



Les définitions des attributs présentés dans ces schémas sont à retrouver dans le modèle d'exposition.

Niveau de confidentialité des données pour les structures de ville

Modèle d'exposition V3.0 – Offre des structures de ville



Les définitions des attributs présentés dans ces schémas sont à retrouver dans le modèle d'exposition.

ANNEXE 2 : DETAIL DES DONNEES PAR PROFIL D'ACCES EN LECTURE

Profil 0 - Accès aux données en libre accès

Niveau de confidentialité	Offre des établissements sanitaires	Offre des établissements médico-sociaux et des structures de coordination	Offre des structures de ville (y compris cabinets libéraux)
Données en accès libre	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Capacité installée <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de lits/places installés 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Capacité installée <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places installées • Actes spécifiques • Spécialisation de Prise en Charge • Compétences ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Données personnelles des professionnels de santé des structures de ville : civilité, nom, prénom, profession • Données qui précisent l'exercice des professionnels de santé libéraux : secteur de conventionnement, option OPTAM/OPTAM-CO, carte vitale acceptée

Profil 1 - Accès à toutes les données

Niveau de confidentialité	Offre des établissements sanitaires	Offre des établissements médico-sociaux et des structures de coordination	Offre des structures de ville (y compris cabinets libéraux)
Données en accès libre	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Capacité installée <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de lits/places installés 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Capacité installée <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places installées • Actes spécifiques • Spécialisation de Prise en Charge • Compétences ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Données personnelles des professionnels de santé des structures de ville : civilité, nom, prénom, profession • Données qui précisent l'exercice des professionnels de santé libéraux : secteur de conventionnement, option OPTAM/OPTAM-CO, carte vitale acceptée
Données en accès restreint non diffusées au public	<ul style="list-style-type: none"> • Actes spécifiques • Équipements spécifiques • Spécialisation de Prise en Charge • Professions ressources • Compétences spécifiques • Contacts et Télécommunications restreints • Données personnelles des professionnels de santé hors structures de ville : civilité, nom, prénom, profession • Capacité opérationnelle : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de lits/places opérationnels, ○ Nb de lits/places fermés ré-activables, ○ Nb de lits/places fermés non ré-activables, ○ Nb de lits/places supplémentaires mobilisables, ○ Nb de lits/places supplémentaires mobilisés. • Disponibilité opérationnelle en lits et places <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de lits/places disponibles indifférenciés, 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements spécifiques • Contacts et Télécommunications restreints • Données personnelles des professionnels de santé hors structures de ville : civilité, nom, prénom, profession • Capacité opérationnelle en places : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places opérationnels, ○ Nb de places fermés ré-activables, ○ Nb de places fermés non ré-activables, ○ Nb de places supplémentaires mobilisables, ○ Nb de places supplémentaires mobilisés. • Disponibilité opérationnelle en places <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places dispo indifférenciés, ○ Nb de places disponibles Femme, ○ Nb de places disponibles Homme, ○ Nb de places occupés, ○ Nb de places réservés < 24h 	<ul style="list-style-type: none"> • Actes spécifiques • Actes spécifiques hors cabinet • Équipements spécifiques • Contacts et Télécommunications restreints

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de lits/places disponibles Femme, ○ Nb de lits/places disponibles Homme, ○ Nb de lits/places occupés, ○ Nb de lits/places réservés < 24h • Capacité prévisionnelle (dispo J+1 et J+7) <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb prévisionnel de lits/places disponibles à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places opérationnels à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places occupés à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places réservés à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places installés à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places fermés à J+1 et J+7, • Nb prévisionnel de lits/places supplémentaires mobilisés à J+1 et J+7. 		
<p>Données en accès très restreint</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts et Télécommunications très restreints • Zone de poser • Unités sensibles • Niveau recours ORSAN, • Capacité exceptionnelle <ul style="list-style-type: none"> ○ Capacité opérationnelle tension sans ajout de personnel ○ Capacité opérationnelle tension avec ajout de personnel ○ Nb de lits exceptionnels mobilisables (?) ○ Capacité opérationnelle Plan Blanc (?) • Disponibilité en lits et places supplémentaires et gestion de crise • Toutes les données avec une affectation temporaire différente de « aucune » 	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts et Télécommunications très restreints 	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts et Télécommunications très restreints

Profil 2 - Accès à toutes les données, hors données en accès très restreint

Niveau de confidentialité	Offre des établissements sanitaires	Offre des établissements médico-sociaux et des structures de coordination	Offre des structures de ville (y compris cabinets libéraux)
Données en accès libre	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Capacité installée • Nb de lits/places installés 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Capacité installée <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places installées • Actes spécifiques • Spécialisation de Prise en Charge • Compétences ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Données personnelles des professionnels de santé des structures de ville : civilité, nom, prénom, profession • Données qui précisent l'exercice des professionnels de santé libéraux : secteur de conventionnement, option OPTAM/OPTAM-CO, carte vitale acceptée
Données en accès restreint non diffusées au public	<ul style="list-style-type: none"> • Actes spécifiques • Équipements spécifiques • Spécialisation de Prise en Charge • Professions ressources • Compétences spécifiques • Contacts et Télécommunications restreints • Données personnelles des professionnels de santé hors structures de ville : civilité, nom, prénom, profession • Capacité opérationnelle : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de lits/places opérationnels, ○ Nb de lits/places fermés ré-activables, ○ Nb de lits/places fermés non ré-activables, ○ Nb de lits/places supplémentaires mobilisables, ○ Nb de lits/places supplémentaires mobilisés. • Disponibilité opérationnelle en lits et places <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de lits/places disponibles indifférenciés, ○ Nb de lits/places disponibles Femme, 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements spécifiques • Contacts et Télécommunications restreints • Données personnelles des professionnels de santé hors structures de ville : civilité, nom, prénom, profession • Capacité opérationnelle en places : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places opérationnels, ○ Nb de places fermés ré-activables, ○ Nb de places fermés non ré-activables, ○ Nb de places supplémentaires mobilisables, ○ Nb de places supplémentaires mobilisés. • Disponibilité opérationnelle en places <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places disponibles indifférenciés, ○ Nb de places disponibles Femme, ○ Nb de places disponibles Homme, ○ Nb de places occupés, ○ Nb de places réservés < 24h 	<ul style="list-style-type: none"> • Actes spécifiques • Actes spécifiques hors cabinet • Équipements spécifiques • Contacts et Télécommunications restreints

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de lits/places disponibles Homme, ○ Nb de lits/places occupés, ○ Nb de lits/places réservés < 24h • Capacité prévisionnelle (dispo J+1 et J+7) <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb prévisionnel de lits/places dispo à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places opérat. à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places occupés à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places réservés à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places installés à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places fermés à J+1 et J+7, • Nb prévisionnel de lits/places supplémentaires mobilisés à J+1 et J+7. 		
--	---	--	--

Profil 3 – Accès aux données en accès libre et aux données en accès restreint sur le secteur médico-social

Niveau de confidentialité	Offre des établissements sanitaires	Offre des établissements médico-sociaux et des structures de coordination	Offre des structures de ville (y compris cabinets libéraux)
Données en accès libre	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Capacité installée • Nb de lits/places installés 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Capacité installée <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places installées • Actes spécifiques • Spécialisation de Prise en Charge • Compétences ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Données personnelles des professionnels de santé des structures de ville : civilité, nom, prénom, profession • Données qui précisent l'exercice des professionnels de santé libéraux : secteur de conventionnement, option OPTAM/OPTAM-CO, carte vitale acceptée
Données en accès restreint non diffusées au public		<ul style="list-style-type: none"> • Équipements spécifiques • Contacts et Télécommunications restreints • Données personnelles des professionnels de santé hors structures de ville : civilité, nom, prénom, profession • Capacité opérationnelle en places : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places opérationnels, ○ Nb de places fermés ré-activables, ○ Nb de places fermés non ré-activables, ○ Nb de places supplémentaires mobilisables, ○ Nb de places supplémentaires mobilisés. • Disponibilité opérationnelle en places <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places dispo indifférenciés, ○ Nb de places disponibles Femme, ○ Nb de places disponibles Homme, ○ Nb de places occupés, ○ Nb de places réservés < 24h 	

Profil 4 - Accès à toutes les données sauf les données de contact et les données personnelles.

Niveau de confidentialité	Offre des établissements sanitaires	Offre des établissements médico-sociaux et des structures de coordination	Offre des structures de ville (y compris cabinets libéraux)
Données en accès libre	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Capacité installée <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de lits/places installés 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Capacité installée <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places installées • Actes spécifiques • Spécialisation de Prise en Charge • Compétences ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Données qui précisent l'exercice des professionnels de santé libéraux : secteur de conventionnement, option OPTAM/OPTAM-CO, carte vitale acceptée
Données en accès restreint non diffusées au public	<ul style="list-style-type: none"> • Actes spécifiques • Équipements spécifiques • Spécialisation de Prise en Charge • Professions ressources • Compétences spécifiques • Capacité opérationnelle : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de lits/places opérationnels, ○ Nb de lits/places fermés ré-activables, ○ Nb de lits/places fermés non ré-activables, ○ Nb de lits/places supplémentaires mobilisables, ○ Nb de lits/places supplémentaires mobilisés. • Disponibilité opérationnelle en lits et places <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de lits/places disponibles indifférenciés, ○ Nb de lits/places disponibles Femme, ○ Nb de lits/places disponibles Homme, ○ Nb de lits/places occupés, ○ Nb de lits/places réservés < 24h • Capacité prévisionnelle (dispo J+1 et J+7) <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb prévisionnel de lits/places disponibles à J+1 et J+7, 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements spécifiques • Capacité opérationnelle en places : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places opérationnels, ○ Nb de places fermés ré-activables, ○ Nb de places fermés non ré-activables, ○ Nb de places supplémentaires mobilisables, ○ Nb de places supplémentaires mobilisés. • Disponibilité opérationnelle en places <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places dispo indifférenciés, ○ Nb de places disponibles Femme, ○ Nb de places disponibles Homme, ○ Nb de places occupés, ○ Nb de places réservés < 24h 	<ul style="list-style-type: none"> • Actes spécifiques • Actes spécifiques hors cabinet • Équipements spécifiques

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nb prévisionnel de lits/places opérationnels à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places occupés à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places réservés à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places installés à J+1 et J+7, ○ Nb prévisionnel de lits/places fermés à J+1 et J+7, ● Nb prévisionnel de lits/places supplémentaires mobilisés à J+1 et J+7. 		
<p>Données en accès très restreint</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Zone de poser ● Unités sensibles ● Niveau recours ORSAN, ● Capacité exceptionnelle <ul style="list-style-type: none"> ○ Capacité opérationnelle tension sans ajout de personnel ○ Capacité opérationnelle tension avec ajout de personnel ○ Nb de lits exceptionnels mobilisables (?) ○ Capacité opérationnelle Plan Blanc (?) ● Disponibilité en lits et places supplémentaires et gestion de crise ● Toutes les données avec une affectation temporaire différente de « aucune » 		

Profil 5 - Accès à toutes les données, hors données en accès très restreint et hors capacitaire et disponibilités en lits et places opérationnels et exceptionnels

Niveau de confidentialité	Offre des établissements sanitaires	Offre des établissements médico-sociaux et des structures de coordination	Offre des structures de ville (y compris cabinets libéraux)
Données en accès libre	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Capacité installée <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de lits/places installés 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Capacité installée <ul style="list-style-type: none"> ○ Nb de places installées • Actes spécifiques • Spécialisation de Prise en Charge • Compétences ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de la structure • Activités opérationnelles • Mode de prise en charge • Patientèle • Adresse • Horaires • Contact en accès libre (accueil, prise de rendez-vous, standard) • Données personnelles des professionnels de santé des structures de ville : civilité, nom, prénom, profession • Données qui précisent l'exercice des professionnels de santé libéraux : secteur de conventionnement, option OPTAM/OPTAM-CO, carte vitale acceptée
Données en accès restreint non diffusées au public	<ul style="list-style-type: none"> • Actes spécifiques • Équipements spécifiques • Spécialisation de Prise en Charge • Professions ressources • Compétences spécifiques • Contacts et Télécommunications restreints • Données personnelles des professionnels de santé hors structures de ville : civilité, nom, prénom, profession 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements spécifiques • Contacts et Télécommunications restreints • Données personnelles des professionnels de santé hors structures de ville : civilité, nom, prénom, profession 	<ul style="list-style-type: none"> • Actes spécifiques • Actes spécifiques hors cabinet • Équipements spécifiques • Contacts et Télécommunications restreints • Données personnelles des professionnels de santé : civilité, nom, prénom, profession